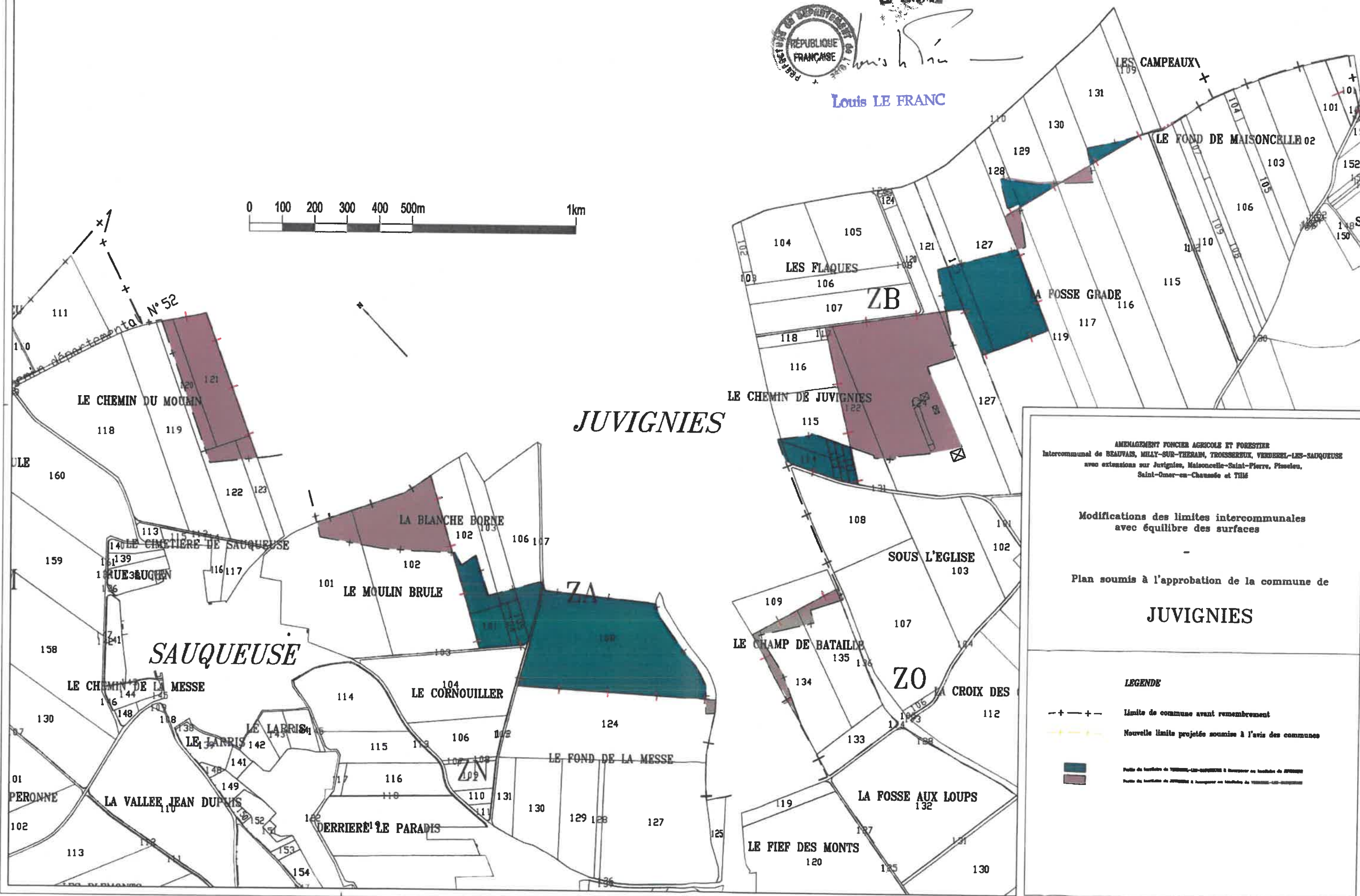


Annexe 2

Vu pour être annexé à notre
arrêté en date du 07 JUIL 2010
Beauvais, le 07 JUIL 2010
LE PRÉFET



Louis LE FRANC



AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Intercommunal de BEAUVAIS, MILLY-SUR-THÉRAM, TROISSERIEUX, VERDREY-LES-SADQUEUSE
avec extensions sur Juvignies, Maisoncelle-Saint-Pierre, Pisseleu,
Saint-Omer-en-Chaussée et TILLY

Modifications des limites intercommunales
avec équilibre des surfaces

Plan soumis à l'approbation de la commune de
JUVIGNIES

LEGENDE

- + - + - Limite de commune avant remembrement
- - - - - Nouvelle limite projetée soumise à l'avis des communes
- [Blue shaded area] Points de territoire de TROISSERIEUX-LES-SADQUEUSE à incorporer au territoire de JUVIGNIES
- [Red shaded area] Points de territoire de JUVIGNIES à incorporer au territoire de TROISSERIEUX-LES-SADQUEUSE